

CAP Agricole JARDINIER PAYSAGISTE



Diplôme du ministère de l'agriculture Niveau 3
RNCP 38386

Enregistrement de la certification jusqu'au 31/12/2028

Objectifs



Formation continue



9 mois ½



Taux de réussite:
87,50%



Taux d'insertion:
81,81%



Taux de
satisfaction:
84,84%

Organisation de la formation

Formation continue de 9 mois ½ comprenant 3 périodes de stage en entreprise:

- ↳ 903 h en centre de formation, cours théoriques, travaux pratiques, mises en situations professionnelles, visites.
- ↳ 294 h en entreprise dans une Entreprise ou collectivité en espaces verts



Modalités d'accès

Conditions d'inscription

- Etre âgé de plus de 18 ans
- Etre inscrit comme demandeur d'emploi
- Avoir un projet professionnel défini dans le domaine viticole

Prérequis

Pas de prérequis nécessaires. Connaissances du secteur est conseillé

Modalités de sélection

Entretien sélectif de motivation et de positionnement

*Possibilité d'accompagnement et d'aménagements pour les personnes en situation de handicap.

Modalités pédagogiques

- Cours théoriques
- Travaux pratiques sur site, chantiers et exploitation du lycée.

Les + de la formation :

- Attestations valant CACES mini-pelle
- Permis BE (remorque prof.)
- Certiphyto prestation de service
- Certificat Sauveteur Secouriste du Travail

Dates de Formation :
22 septembre 2025 au 12 juin 2026



Contenu de la formation

MODULES GENERAUX

210 heures

- Agir dans les situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
- Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle - SST
- Interagir dans son environnement social
- Modules Soft Skills et développement durable

MODULES TECHNIQUES

693 heures

- Comprendre le fonctionnement d'un végétal pour orienter son intervention ;
- Assurer la plantation et l'entretien de végétaux et/ou d'un espace végétal ;
- Entretenir les installations ;
- Participer à l'implantation et à la réalisation de voie de circulation ;
- Réaliser des maçonneries paysagères et la pose de mobilier ;
- Manœuvrer en sécurité avec les engins automoteurs et réaliser un chantier ;
- Effectuer l'entretien courant du matériel ;



Module propre au centre :

Taille des arbres fruitiers

Modalités d'évaluation

Le stagiaire reçoit une formation générale, technique et pratique avec délivrance du diplôme sous forme d'unités capitalisables ; Possibilité de validation partielle.

Les évaluations ont lieu tout au long de la formation, il s'agit d'épreuve pratique avec entretien d'explicitation.

Débouchés

- Salarié d'entreprise espaces verts, par cet jardin, golf ...
- Agent en collectivité

Frais pédagogiques et rémunération

Aucun frais pédagogique à prévoir.

Rémunération : en fonction du statut, prise en charge selon éligibilité (pôle-emploi, ASP, CFP...°

Poursuites de qualification

- Bac professionnel
- Brevet professionnel Aménagements paysagers

Pour contacter le CFPPA

243 route de Lyon – 58000 CHALLUY
03.86.21.66.08 / 03.86.26.67.67 (Cosne)
cfppa.nevers@educagri.fr
www.epleanevers.educagri.fr/